

CONSEIL MUNICIPAL de REBAIS

VENDREDI 14 JUIN à 19 h 30

Présents : Germain TANIÈRE – Richard STEHLIN – Bleuette DECARSIN – Monique BONHOMME – Richard DESREUMAUX – Jean-Luc LAMBERT - Alain LEMAIRE – Benoît CARRE – Aurore TENARDIE - Chantal DESCLAUD- THIRIET

Absents excusés : Isabelle LAFOLIE – Sylvie ANCELIN

Absents : Jean-Pierre RAVEZ – Céline LAURENT - Morgane MEUNIER – Priscillia JEANJEAN – Francis ROUSSELOT - Michel JORAND - Philippe GENESLAY

Calcul du quorum : M. le Maire constate que le quorum est atteint, déclare l'assemblée en mesure de délibérer valablement et ouvre la séance.

Recensement des pouvoirs : Isabelle LAFOLIE à Germain TANIÈRE

Secrétaire de séance : Bleuette DECARSIN

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **ADOpte** et **SIGNE** le procès-verbal de la précédente réunion
- **APPROUVE** l'adhésion des communes de Bois Le Roi et Bourron Marlotte au SDESM
- **APPROUVE** le retrait de la CCSSOM pour la commune de St Bon du S2e77
- **APPROUVE** le retrait de la commune de Pécy du S2e77
- **APPROUVE** les modifications des statuts de la communauté de communes des 2 morin relatifs à l'extension de la compétence « défense extérieure contre les incendies » sur l'ensemble du territoire et retrait de la mention intérêt communautaire pour les actions de santé et ajout de la mention « étude et réalisation d'un schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire » pour l'assainissement.
- **PROCÈDE** au tirage au sort dans les formes réglementaires des jurés d'assises pour l'année 2020
- **DECIDE** de fixer une participation supplémentaire des parents pour une sortie ALSH organisée en juillet 2019 à Fontainebleau.
- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers de Rebais et à la coopérative scolaire de l'école primaire de Rebais
- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 150 € à la coopérative scolaire de l'école primaire de Rebais
- **DECIDE** de créer une zone de circulation limitée à 30 km/h dans diverses rues.
- **DECIDE** de modifier le numérotage de maisons rue de la Paix et rue Monge pour une numérotation métrique

